CALYPSO

FAIT GRANDIR VOS ENFANTS

BIDIBULLE

Projet d'établissement
Micro-crèche BIDIBULLE

Juillet 2024

SOMMAIRE

I) Projet d'accueil page 3

A) La structure
B) Une équipe pluridisciplinaire

II) Projet éducatif page 5

A) Objectifs généraux
B) Privilégier un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille
   1- Le premier accueil
   2- L'accueil au quotidien
C) Respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant
   1- Les soins d'hygiène
   2- L'alimentation
   3- Le sommeil

D) Veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant
   1- La sécurité physique
   2- La sécurité affective

E) Favoriser le développement de l'autonomie et de la socialisation
   1- L'autonomisation
   2- La socialisation
   3- Egalité fille/garçon

F) Contribuer à l'éveil de l'enfant
   1- Le jeu libre
   2- La motricité libre
   3- Les activités encadrées
   4- L'éveil sensoriel
   5- Eveil artistique et culturel
   6- Sorties et contact avec la nature

III) Projet social et développement durable page 16

A) La relation parents-professionnels
B) Les partenaires
C) Le soutien à la parentalité
D) L'équité sociale
E) Une démarche en faveur du développement durable

Le projet d'établissement est un document qui décrit les objectifs et méthodes de travail de la structure. Il respecte la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant.
Il est élaboré par les professionnels (elles) à partir de discussions autour des pratiques professionnelles et permet de préciser les choix éducatifs de l'équipe. Il est également communiqué aux familles comme base d'échange.

I) Projet d'accueil

A) La structure :

La micro-crèche Bidibulle peut accueillir simultanément 10 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. Ils sont accueillis du lundi au vendredi, de 6h30 à 19h30.
Il est possible d'accueillir, ponctuellement, un enfant en plus à condition que le taux d'occupation n'excède pas 100% en moyenne hebdomadaire.
Bidibulle ferme pour congés annuel, la semaine entre Noël et le jour de l'an, et les deux premières semaines du mois d'août.

Nous accueillons le plus souvent les enfants en contrat régulier, avec des jours et des horaires fixes. Nous veillons à respecter son rythme par rapport à son temps de présence au sein de la structure. Pour le bien être de l'enfant, il est conseillé d'établir une amplitude horaire maximale de 10 heures par jour. Certains enfants peuvent être accueillis sur des temps occasionnels. C'est-à-dire, que l'enfant vient sur des temps proposés en fonction des places disponibles.

L'accueil régulier : L'accueil régulier correspond à des contrats de 3 mois minimum (sauf cas exceptionnel) à un an avec reconduction, (les contrats sont réajustés en fin de chaque année civile pour déterminer le coût horaire fixé par le conseil d'administration Calypso). Les besoins des familles sont étudiées lors d'un entretien avec le (la) Référent (e) technique puis validés par la commission d'admission. Le contrat d'accueil peut être révisé, au maximum trois fois par an et après au moins un mois de présence, à la demande des familles ou de la direction de l'établissement. La demande de changement de contrat, devra être validée par la commission d'admission. Le contrat modulable peut être demandé lorsque les parents de l'enfant accueilli ne connaissent pas à l'avance leurs plannings de travail sur une semaine ou d'une semaine à l'autre.
L'accueil occasionnel : l'accueil occasionnel est un accueil non contractualisé. La réservation d'une place d'accueil occasionnel est obligatoire au maximum 15 jours à l'avance.

L'accueil des enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique est possible si les toutes les conditions permettent d'assurer un accueil de qualité. Ils peuvent être accueillis jusqu'à l'âge de 6 ans.

B) Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe de Bidibulle est composée de professionnels (elles) petite-enfance, d'auxiliaires de puériculture, d'éducatrices de jeunes enfants, d'un référent (e) « santé et accueil inclusif », d'un médecin et d'une psychologue.

Le référent technique, possède le diplôme d'éducateur de jeunes enfants. Il est responsable et garant de l'application du règlement de fonctionnement de la structure, vis à vis de l'association gestionnaire, des parents et du personnel dont il est le responsable hiérarchique. Il veille à la bonne hygiène générale de la structure, la sécurité et le développement somatique et psychoaffectif des enfants. Il est le garant du projet pédagogique élaboré avec l'équipe et met en place les projets pour dynamiser et enrichir la structure. Il intervient au moins 7 heures par semaine en temps administratif et le reste sur le terrain, auprès des enfants.

L'auxiliaire de puériculture et le (la) professionnel (elle) petite-enfance, prennent soin de chaque enfant de façon individualisée et adaptée dans le but de favoriser son développement psychologique, somatique et intellectuel. Ils (elles) assurent les soins en fonction des besoins des enfants (repas, sommeil, hygiène, éveil, activités, communication, …)

Le référent « santé et accueil inclusif », est chargé(e) d'informer, de sensibiliser et de conseiller l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation d'handicap ou atteint de maladie chronique. Il intervient une heure par mois.

Le médecin référent en complémentarité avec le référent « santé et accueil inclusif », organise les protocoles médicaux et les conditions du recours aux services d'aide médicale d'urgence. En cas de besoin, il accompagne, le référent « santé et accueil inclusif » à la rédaction des P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).

Le psychologue, propose des groupes d'analyse de la pratique, une à deux fois par an, pour aider l'équipe à prendre du recul, à se questionner, à réfléchir sur des situations complexes ou qui lui pose question, à faire évoluer les pratiques pour ainsi, mieux répondre aux besoins des enfants.

La micro crèche pourra accueillir des stagiaires et des agents en contrat d'apprentissage. Compte tenu de la capacité de la micro crèche, le nombre de stagiaire ne pourra pas excéder un.

Ils sont toujours placés sous le regard et la responsabilité d'un (une) professionnel (elle). Avant d'intervenir auprès des enfants, il leur est demandé un temps plus ou moins long d'observation. Ainsi, ils prennent le temps de s'imprégner des savoir-faire et savoir-être des professionnels (elles) et de faire connaissance avec les enfants.

En fonction de leur niveau de professionnalisation et de leurs compétences, des responsabilités leurs sont confiées progressivement, toujours sous le regard attentif des professionnels (elles).

Cette complémentarité permet d'avoir des regards différents sur certaines situations et un partage des savoir-faire.

L'équipe se soutient au quotidien. Chacun peut passer le relai à son/sa collègue quand il en ressent le besoin. A l'aide de la psychologue, des analyses de la pratique sont effectuées ponctuellement.

L'équipe bénéficie également tous les ans d'une formation en groupe qui permet une remise en question, une ouverture d'esprit et un enrichissement de sa pratique professionnelle. Des formations individuelles sont également possible à la demande du professionnel (elle). Cela lui permet d'approfondir ses connaissances sur un thème particulier.

II) Projet éducatif :

A) Objectifs généraux :

Le fil conducteur de cette démarche est bâti autour des besoins fondamentaux du jeune enfant accueilli en collectivité. Ils ont été ainsi définis :

L'enfant a besoin d'**un environnement sain et sûr**. Le milieu dans lequel il évolue respecte ses besoins et ses rythmes (alimentation équilibrée et adaptée à son âge, temps de repos). L'espace doit être suffisamment sécurisé et adapté à son stade de développement pour permettre à l'enfant de se mouvoir et de faire des expérimentations.

Il faut également à l'enfant **des relations individualisées, chaleureuses et stables**. Il a besoin que l'on prenne en compte ses particularités (habitudes, mais aussi handicap…) et qu'on reconnaisse son appartenance à sa famille et à sa culture. Les professionnels (elles) font preuve d'une attention bienveillante et d'une disponibilité tant physique que psychique (regard, écoute, gestes, paroles,…). La valorisation et les encouragements aident l'enfant à développer une confiance et une estime de soi. Des repères et des relations stables sécurisent l'enfant qui s'autorise alors à moins dépendre de l'adulte.

Enfin, l'enfant a besoin d'**expériences adaptées à son niveau d'éveil**. C'est pourquoi, l'organisation de son milieu de vie permet des expérimentations libres...

Le plaisir de l'enfant est une notion importante. Les professionnels (elles) proposent des activités qui favorisent l'autonomisation, la socialisation et les relations entre enfants. L'adulte accompagne l'enfant, le guide mais ne fait pas à sa place : « aide-moi à faire tout seul ».

De ces besoins fondamentaux émergent les grands principes éducatifs de la structure qui se déclinent en 6 points :

1- Privilégier un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille
2- Respecter les rythmes de vie et les besoins de chaque enfant
3- Veiller à sa sécurité physique et affective
4- Contribuer à l'éveil de l'enfant
5- Favoriser le développement de son autonomie et de sa socialisation
6- Parents et professionnels (elles), des Co-éducateurs

Ces différents points constituent la trame de ce document, ils seront détaillés par des illustrations de la vie quotidienne.

B) Privilégier un accueil individualisé de l'enfant et de sa famille

Qu'est-ce que l'accueil ? « La phase d'accueil est à voir comme le début d'un temps particulier, c'est un passage de relais. » *(Métiers de la Petite Enfance N°106, février 2005, p 9).* Etre en capacité d'accueil, demande, de la part de l'adulte, une disponibilité physique et psychique, d'être en empathie. Que ce soit pour le premier accueil ou quotidiennement, il est important de prendre le temps d'accueillir l'enfant et sa famille à leur arrivée.

1) Le premier accueil

La période d'adaptation est un moment important dans l'accueil de l'enfant à la micro-crèche. Cela lui permet de mieux appréhender ce nouveau lieu, d'investir de nouvelles personnes et de prendre ses repères. Cette étape, permet de créer une relation de confiance.

L'adaptation est individualisée, plus ou moins longue selon les besoins exprimés par l'enfant ou sa famille.

Le premier temps d'adaptation d'une demi-heure, réalisé dans la salle de vie, permet aux parents et au (à la) professionnel (elle) référent (e) d'échanger sur les habitudes et rythmes de l'enfant.

Le (la) professionnel (elle) note les renseignements fournis par les parents sur une fiche. Le parent est invité à rester un peu, puis à se retirer afin de permettre à l'enfant d'expérimenter la séparation sur un temps court.

Ces temps vont s'allonger peu à peu et être proposés sur des moments de repas, de sieste, d'activités permettant à l'enfant et au (à la) professionnel (elle) référent (e) de se familiariser l'un avec l'autre.

Cette référence « individuelle » s'estompe peu à peu, pour laisser place à une référence « groupale » où l'enfant et sa famille sont accueillis par l'ensemble de l'équipe.

Le personnel est bien identifié et permet à l'enfant d'avoir des attachements multiples. Les photos du personnel dans l'entrée indiquent aux familles quelles sont les professionnels (elles).

2) L'accueil au quotidien

Chaque enfant est accueilli dans le hall d'entrée par un (une) professionnel (elle). Le parent est invité à déposer les affaires de son enfant dans son casier. Celui-ci doit prévoir un sac avec des tenues de rechange et au besoin doudou et tétine.

Les enfants qui arrivent avant 7h peuvent arriver en pyjama.

Le temps de transmissions est un moment d' échange avec le (la) professionnel (elle) et le parent afin d'apporter les informations éventuelles du matin ou de la nuit comme le rythme du sommeil, l'heure du dernier repas, la prise de médicaments… et tout ce qui permettra une continuité dans les soins à apporter aux enfants.

Le parent prend un temps avec son enfant pour se dire au revoir. Le (la) professionnel (elle) accompagne ce moment pour faciliter ce temps de séparation.

Le doudou, appelé aussi « objet transitionnel » peut permettre, à l'enfant, de faciliter la séparation. Cet objet est le lien entre la maison et la structure d'accueil. Il permet à l'enfant de se rassurer et se sentir en sécurité.

Le moment des retrouvailles est également un moment important pour l'enfant et son parent. Le (la) professionnel (elle) prend le temps de transmettre, au parent, les informations de l'enfant et les moments captivants de sa journée. Durant ce temps, le professionnel reste disponible et à l'écoute du parent et de son enfant.

A Bidibulle, les enfants d'âges différents, évoluent ensemble dans la même pièce de vie. L'accueil en âges mélangés enrichit les interactions entre les enfants et favorise leurs développements psychoaffectifs. En effet, cet accueil convivial permet une stimulation des plus petits par les plus grands. Les petits observent et imitent leurs aînés.

Pour les plus grands, ils se sentent plus responsabilisés et valorisés. Ils aident et accompagnent les plus petits dans leurs découvertes.

Nous proposons également, des temps où les plus grands son regroupés, des activités plus élaborés sont possibles (Abaques, Loto, Memory…). Des temps de jeux libres plus cloisonnés mais pas fermés, sont également aménagés, pour leur permettre de construire et imaginer librement.

Un espace plus contenant est réservé aux plus petits qui ne se déplacent pas encore. Il permet aux bébés de se reposer ou d'explorer leur environnement.

C) Respecter les rythmes et les besoins de chaque enfant

Les professionnels (elles) sont à l'écoute des besoins de chaque enfant. Afin d'y répondre, une relation individualisée est privilégiée. De là, découle une sécurité physique et affective indispensable à son développement et à sa construction en tant qu'individu autonome.

Plusieurs temps de soins sont à distinguer :

- Les soins d'hygiène
- L'alimentation
- Le sommeil

1) Les soins d'hygiène

- **Le change**

Le change est un soin d'hygiène et de confort. C'est un moment individualisé entre l'enfant et le (la) professionnel (elle). Il permet une attention particulière de l'enfant tout en respectant sa pudeur. L'enfant est changé régulièrement. Sa couche est vérifiée et changée à plusieurs moments de la journée et autant de fois que nécessaire. Le (la) professionnel (elle) verbalise ses gestes pour rassurer l'enfant, le sécuriser.

- **L'acquisition du contrôle sphinctérien**

L'acquisition du contrôle sphinctérien marque une étape importante dans l'acquisition de l'autonomie de l'enfant. Ce processus nécessite une autonomie psychique autant que physique. D'un point de vue physique, les sphincters de l'enfant sont aptes à la continence entre 20 et 30 mois. Cependant, l'acquisition du contrôle sphinctérien ne peut se mettre vraiment en place que vers 24-30 mois, pour des raisons de maturité intellectuelle et affective.

L'acquisition du contrôle sphinctérien ne peut se faire de manière sereine que si les demandes des adultes ne dépassent pas les possibilités de l'enfant. Le pot peut être proposé aux plus grands en accord avec les habitudes familiales et à condition que l'enfant ait la maturité psychique nécessaire. Il n'ira sur le pot que s'il est d'accord. C'est un moment qui s'accompagne de rituels, comme tirer la chasse d'eau et se laver les mains.

Les professionnels (elles) indiquent aux parents quand ils remarquent que la couche est fréquemment sèche. Il arrive que les enfants réclament le pot par imitation. La cohérence entre le domicile et la crèche est souhaitable, néanmoins, certains enfants sont continents chez eux, mais pas à la crèche ou inversement. Il ne faut pas s'en inquiéter : c'est le signe que l'autonomie sphinctérienne est en marche.

L'adulte a un rôle essentiel : écouter, encourager, valoriser, dédramatiser la situation, être patient et indulgent. Le forçage, les menaces sont contre-productifs. Il faut aussi éviter d'associer entrée à l'école et continence et de résister aux pressions extérieures. Une acquisition de la continence dans de bonnes conditions évite les troubles ultérieurs (constipation,…) et favorise l'estime de soi.

L'alimentation

Chez l'enfant, manger répond à plusieurs fonctions. La première est celle de satisfaire la faim. Mais il est bien plus que cela, c'est aussi un moment de plaisir et de découverte sensorielle (sur les plans gustatif, olfactif, visuel, tactile) : plaisir de croquer, sucer…

Le repas est un moment fondamental d'échange, il participe au processus d'attachement. Les premiers contacts corporels parents/enfants ont lieu en grande partie lors des tétés (allaitement ou biberon). C'est un espace privilégié pour la création des liens d'attachement. La nourriture prend alors une dimension affective.

1- L'allaitement

Il est possible de continuer l'allaitement maternel même si votre enfant est accueilli dans une structure collective. Notre équipe, est à vos côté, pour vous accompagner dans cette démarche.

Les parents peuvent apporter le lait recueilli à la micro-crèche, dans une glacière avec un pain de glace. Il faut indiquer le nom et prénom de l'enfant, le jour et l'heure d'expression du lait frais et le jour et l'heure de la décongélation du lait congelé.

Toutes les modalités sont définies dans un protocole qui sera donné aux familles. L'équipe s'adapte à l'organisation de la famille.

Il est également possible que le parent allaite son enfant dans la structure. Un espace adapté lui sera réservé.

2- Les repas

A tout âge le repas reste un acte social de communication, c'est ainsi que dans la plupart des cultures, les échanges, la convivialité s'expriment autour du repas. Des règles de vivre ensemble accompagnent le repas, ce qui en fait un espace de socialisation à plusieurs niveaux. Les repas rythment la journée du tout-petit et lui apportent des repères de temps.

Les échanges avec les parents permettent aux professionnels (elles) de s'ajuster au plus près des habitudes et de l'évolution de l'enfant : type de tétine et de biberon, introduction de nouveaux aliments, repas en morceaux ou hachés… Ils peuvent conseiller les parents qui le demandent.

Les professionnels (elles) veillent à offrir des conditions optimales pour que le repas soit un moment convivial et de plaisir. Ils favorisent l'échange et le plaisir autour du repas. Les enfants pourront apprendre à découvrir de nouvelles sensations et de textures, à nommer les aliments.

Pour les plus petits, les rythmes individuels et les habitudes familiales sont respectés. Puis commence la diversification alimentaire, avec l'introduction de nouveaux aliments. Les repas sont donnés dans les bras pour les biberons et dans un transat ou en chaise haute pour les plus grands. Un adulte s'occupe d'un seul enfant à la fois, ce qui permet une relation duelle et un regard attentif. Ce dernier se sent ainsi porté et contenu.

Pour les plus grands, les rythmes sont plus collectifs. Ils sont installés soit en chaise avec tablette, soit à la petite table. Les repas peuvent être proposés mixés ou avec des petits morceaux.

L'apprentissage à manger seul commence sous le regard attentif du (de la) professionnel (elle). La manipulation et l'expérimentation aident l'enfant à découvrir ce qu'il mange. L'enfant fait ses premières découvertes avec sa bouche mais aussi avec ses mains. Il a besoin de toucher ce qu'il voit c'est pour cela qui lui arrive très souvent d'utiliser ses mains pour manger.

Dans un premier temps, nous lui proposons de manger en double cuillère, c'est-à-dire que l'enfant mange seule avec sa cuillère et l'adulte en utilise une seconde pour l'aider. Puis, au fil du temps, l'adulte encourage l'enfant à se servir seul de ses couverts.

Des plateaux-repas (entrée, plat, dessert), leur sont proposés. Ils favorisent l'autonomie de l'enfant et lui permet d'être acteur de son repas. En effet, chaque enfant va à son rythme. Pour certains enfants, le fait d'attendre que les autres aient terminé le plat pour avoir la suite peut générer beaucoup

d'impatience et de frustrations. Le repas ne se termine donc pas toujours dans une atmosphère sereine.

Le plateau-repas permet donc à l'enfant de manger dans l'ordre qui lui plaît, en prenant son temps. Il est donc acteur de son repas. Nous proposons les plateaux-repas, également, pour le goûter.

On incite les enfants à goûter de tout, mais sans insister. Le temps du repas doit rester un moment de plaisir et de convivialité pour l'enfant.

Toujours pour favoriser son autonomie et dès qu'il en est capable, il peut effectuer certaines choses seules (enlever la peau des bananes, l'opercule des yaourts…).

Lorsqu'il a terminé, il pourra pendre un gant humide pour se nettoyer la bouche et les mains, puis il pourra le déposer dans une bassine.

2) Le sommeil

Le coucher s'apparente à une séparation. Pour pouvoir s'abandonner au sommeil, l'enfant doit donc se sentir sécurisé. C'est pourquoi, l'accompagnement au repos est ritualisé.

En collectivité, il est essentiel que l'enfant se sente considéré comme un individu à part entière, avec ses singularités, ses préférences, ses habitudes… C'est pourquoi les professionnels (elles) questionnent les parents à propos des rituels de l'enfant notamment lors de la période d'adaptation. Certains sont bien sûr plus délicates voire impossibles à reproduire en collectivité.

Les parents peuvent être amenés à demander à l'équipe de réveiller l'enfant ou de le coucher à heures fixes, souvent pour qu'il « dorme mieux le soir ». L'équipe tentera de comprendre ce qui motive cette demande pour mieux en saisir les enjeux. Le rythme de l'enfant est différent en collectivité. Le personnel pourra donc être amené à ne pas répondre entièrement aux demandes des parents. Un cycle de sommeil interrompu peut compliquer l'endormissement du soir.

Les enfants sont répartis dans 3 chambres. L'âge et les rythmes de sommeil orientent la répartition des enfants. Ce n'est pas toujours facile de faire cohabiter des rythmes différents.
Pour respecter ses habitudes, l'enfant sera couché soit dans un lit à barreaux, soit dans un lit bas.

Dans la chambre des grands, un (une) professionnel (elle) est présent(e) pendant toute la durée de la sieste. Pour les autres chambres, un(e) professionnel (elle) est garant d'une attention constante des enfants. Cela implique qu'un (une) professionnel (elle) effectue des passages réguliers dans les chambres pour prévenir de la MIN : Mort Inattendue du Nourrisson. Durant son passage dans les chambres, le (la) professionnel (elle) vérifiera les mouvements respiratoires de chaque enfant.

Le principal facteur de risque de la MIN (Mort Inattendue du nourrisson) est le couchage en position ventrale. Pour limiter les risques, à Bidibulle, les enfants sont et seront toujours couchés sur le dos, dans une turbulette adapté, sans oreiller, tour de lit, ni autres objets, qui puissent recouvrir ou étouffer l'enfant. La température de la chambre se situe entre 18°C et 19°C.

Les lits sont attitrés quand l'enfant vient quotidiennement.

Les enfants sont couchés et relevés selon le rythme de chacun. Le coucher est annoncé à l'enfant pour qu'il soit en mesure d'anticiper ce moment. Changer la couche et chercher le doudou ou la tétine, quand il en a, participe au rituel du coucher. L'enfant est déshabillé pour plus de confort.

Avec les plus grands, la préparation au coucher est plus collective. Un temps de lecture est proposé avant le coucher. Les enfants sont conduits jusqu'à leur chambre et repèrent eux-mêmes leur lit. Ils dorment dans une semi-obscurité afin de distinguer le jour de la nuit.

Un adulte surveille la chambre dans une attitude apaisante propice à la sérénité des enfants. Sa présence rassure les enfants jusqu'à leur réveil. Chacun dort selon ses besoins. Le (la) professionnel (elle) présent fait sortir au fur et à mesure les enfants éveillés afin de ne pas perturber le sommeil des autres. Au lever, les professionnels (elles) les laissent jouer tranquillement dans la pièce principale pour qu'ils se réveillent progressivement.

Il arrive, parfois, qu'un enfant ne trouve pas le sommeil. Un adulte peut rester dans la chambre auprès de lui pour le sécuriser. Il peut, également, être allongé sur un long coussin, dans le coin calme de la pièce de vie, auprès des professionnels (elles). Les bruits familiers et la proximité des adultes l'aident à se détendre.

D) Veiller à la sécurité physique et affective de l'enfant

L'enfant a besoin de sécurité tant physique qu'affective pour se développer harmonieusement. La micro-crèche Bidibulle et l'équipe offrent un cadre rassurant et sécurisant.

1) La sécurité physique

La sécurité physique, consiste à proposer un espace sécurisant à l'enfant, un lieu adapté à son âge, à ses expériences et à ses apprentissages.
L'enfant, dans son développement, est amené à se déplacer, à grimper, à sauter et à prendre des risques. Cet environnement adapté et sécurisé lui permettra de se sentir serein et en confiance dans ses explorations. Le rôle de l'adulte est, aussi, primordial. Il est présent pour encadrer et accompagner l'enfant, l'encourager dans sa découverte et le valoriser dans ses évolutions.

Chaque enfant a un rythme et des besoins différents. Les professionnels (elles) de Bididulle, veilleront à observer et comprendre le rythme de chaque enfant, pour pouvoir offrir la meilleure prise en charge possible et adapté à celui-ci. Les professionnels (elles) sont attentifs aux besoins de l'enfant. Ils l'encouragent dans ses progrès, l'aident à grandir en le considérant comme un sujet singulier avec ses désirs et son histoire propre.

Un cadre structurant et les limites sont des éléments qui veillent à la sécurité physique de l'enfant. Le jeune enfant n'a pas conscience du danger, les règles et les limites, lui donnent des repères rassurants et une stabilité.
Le fait de poser des limites montre à l'enfant que tout n'est pas possible. Cela l'aide à mieux comprendre le monde qui l'entoure et lui permettra de mieux vivre avec les autres.

La frustration peut générer beaucoup d'émotions chez l'enfant, il n'est pas toujours simple pour lui de les exprimer. L'adulte joue un rôle important pour verbaliser ses émotions et mettre des mots sur ce que vit l'enfant.

Pour communiquer avec l'enfant, nous utilisons le langage oral mais le langage corporel et l'intonation de la voix sont également importants. L'enfant a besoin que l'adulte soit placé à sa hauteur, pour bien se faire comprendre. Positionné ainsi, l'adulte est moins impressionnant, il est plus facile pour l'enfant d'entendre le message et de voir les expressions du visage de l'adulte.

Lorsque nous parlons avec les enfants, nous utilisons un vocabulaire adapté et nous formulons nos phrases de manière positives. En effet, les enfants ne comprennent pas bien la négation. Le fait d'être mal compris peut entrainer de la frustration et du stress. Ainsi, au lieu de dire « ne court pas », nous allons plutôt dire « marche doucement », cette verbalisation aura beaucoup plus de sens pour l'enfant.
Pour que l'enfant appréhende mieux une situation qui génère du stress ou un conflit, nous essayons d'anticiper ce moment, pour que l'enfant puisse mieux se préparer.

2) La sécurité affective

La sécurité affective de l'enfant est favorisée par un environnement contenant, stable et bienveillant avec les accueillants (es).

Des repères, rituels et références ainsi que la disponibilité physique et psychique de l'adulte participent à la sécurité du cadre d'accueil.

Les rituels et la continuité de la prise en charge de l'enfant donne des repères à celui-ci et le sécurise. A bidibulle, les différents temps de la journée (repas, sieste, activité…) sont accompagnés, aussi, de temps chansons où l'on se dit bonjour et de temps lecture. Ces moments, permettent de rythmer la journée de l'enfant mais aussi de se situer dans le temps et d'anticiper ce qui va se passer.

A la micro-crèche, nous essayons, au maximum, de favoriser une continuité de l'accueil et des soins de l'enfant par la même personne. Le (la) professionnel (elle) essaie, dans la mesure du possible, de changer, coucher, lever et nourrir les mêmes enfants sur une journée. Ainsi, l'enfant sera moins perturbé dans son rythme et dans sa routine quotidienne.

Le moment de l'adaptation et l'adulte de référence sont, aussi, des réponses à ce besoin de continuité.

A son arrivée à la micro-crèche, l'enfant arrive dans un lieu qu'il ne connait pas avec des individus qu'il ne connait pas non plus. L'adaptation permet à l'enfant et son parent de découvrir ce nouveau lieu. L'adulte référent est là, également, pour être la figure d'attachement, le repère de l'enfant et le lien avec les parents. Il est présent, particulièrement, au début de l'accueil de l'enfant. Petit à petit, l'enfant aura confiance en ce nouvel environnement et va pouvoir aller vers les autres adultes qui pourront prendre le relais.

Pour faciliter cette sécurité affective, l'objet transitionnel a une place importante à la crèche. Il fait le lien entre la maison et la structure d'accueil. C'est un objet qui rassure et sécurise l'enfant. Ce peut être un doudou, un bout de tissu … C'est l'enfant qui le choisit. Il permet de faciliter la séparation et de mieux appréhender la journée. L'enfant a un accès libre à son objet transitionnel. Néanmoins, le (la) professionnel (elle) incite l'enfant à le poser afin qu'il puisse jouer plus librement.

Pour certains enfants, la tétine a toute son importance comme le doudou. Elle répond dans un premier temps au besoin de succion du tout-petit. On l'incite progressivement à s'en détacher afin de faciliter au développement du langage et de la communication avec les autres.

E) Favoriser le développement de l'autonomie et de la socialisation

1) L'autonomisation

L'autonomie, c'est être capable de faire avec l'aide, puis sans l'aide de l'adulte. L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, il est là pour le guider et l'accompagner dans cette autonomie. C'est aussi amener l'enfant à faire ses propres choix, à développer sa confiance en lui et son estime de soi.

Il est important que l'enfant ait envie de grandir, de faire seul et de prendre des initiatives. Un climat de confiance qui le sécurise et la disponibilité de l'adulte l'aideront dans ce sens. La présence rassurante de l'adulte, des interactions adulte/enfant de qualité encouragent l'enfant.

Quotidiennement, les professionnels (elles) favorisent l'autonomie des enfants. Durant le change, le (la) professionnel (elle) propose à l'enfant de :

- se nettoyer tout seul avec un coton,
- s'habiller et se déshabiller,
- se laver les mains,
- enlever et mettre sa couche culotte,

Durant le repas, le (la) professionnel (elle) propose :

- la double cuillère, (1 cuillère pour le (la) professionnel (elle) et une cuillère pour l'enfant)
- à l'enfant d'aller chercher un gant pour se nettoyer la bouche,
- mettre le gant et serviette sales dans une bassine.

Durant le jeu, le (la) professionnel (elle) propose :

- le libre choix de venir en activité ou rester en jeu libre,
- le choix entre plusieurs activités,
- motricité libre et jeu libre,
- mettre ses chaussures tout seul pour aller dehors

Prendre le temps d'observer l'enfant permet de suivre son évolution. Les échanges avec les parents aident à comprendre comment il vit à la maison pour s'adapter au mieux à la crèche. (pot/lit bas…)

Des propositions de son niveau ainsi que le droit de refuser, voire de revenir en arrière aident l'enfant dans son autonomisation. Lui en demander trop, serait source de sentiment d'échec nuisible à la confiance en soi.

2) La socialisation

Dès les premiers mois, l'enfant découvre son environnement et la vie en société. Il intériorise la vie sociale ainsi que la culture de la famille dans laquelle il grandit. De façon plus globale, la socialisation est le respect des autres et des règles de vie. Cela passe par la prise en compte de l'autre, les échanges ainsi que le partage. C'est notamment en « entrant » dans la collectivité que l'enfant apprend la socialisation. Ce dernier a besoin de se confronter aux autres pour se socialiser et aux règles qu'il intégrera petit-à-petit.

Pour la construction de sa personnalité, l'enfant a besoin de limites et d'interdits. Elles permettent de le rassurer et de le sécuriser en lui donnant des repères pour mieux comprendre les autres et le monde qui l'entoure.

Les professionnels (elles) jouent un rôle important dans la socialisation de l'enfant. Ils sont là pour l'accompagner au mieux dans ce processus. L'adulte pose des mots sur les actions et les émotions, il donne un sens à ce que l'enfant ressent. Il utilise des mots adaptés non infantilisants.

Les professionnels (elles) pratiquent au quotidien **la communication par signes** associée à la parole. Cet outil peut permettre une meilleure compréhension des besoins, des envies et des émotions des enfants et ainsi limiter les frustrations. Cela ne ralentit pas le processus d'apprentissage du langage. Le geste toujours associé à la parole permet à l'enfant d'enrichir son vocabulaire.

3) L'égalité filles/garçons

Pour permettre aux enfants de se sentir épanouis et de grandir sur un même pied d'égalité, à Bidibulle nous cassons les stéréotypes.
En effet, qu'on soit fille ou garçon, les professionnelles gardent la même posture. Ils agissent et communiquent de la même manière, il n'y a pas de différence entre les filles et les garçons.

Nous proposons, les mêmes activités et les mêmes jouets aux enfants. Nous veillons à offrir un espace neutre où les enfants peuvent aller du coin dinette et poupées au coin voiture/ garage et construction. Nous écoutons leurs besoins et leurs envies.

Nous veillons à valoriser les enfants sur leurs qualités personnelles. Nous les encourageons à exprimer leurs émotions et à pleurer s'ils en ressentent le besoin.

F) Contribuer à l'éveil de l'enfant

L'enfant a besoin d'un milieu qui favorise l'éveil de ses sens et de son esprit.
Pour se développer, s'éveiller et s'épanouir, l'enfant doit avant tout pouvoir évoluer dans un milieu qui lui permette de découvrir par lui-même diverses situations. Il explore son environnement sans que l'adulte n'anticipe ses apprentissages, ni ne fasse à sa place. Ce regard attentif et bienveillant de l'adulte lui offre un cadre sécure.

Des jeux libres ou des activités plus encadrées lui seront proposés, selon son âge, ses envies, ses besoins.

1) Le jeu libre

Le jeu libre permet à l'enfant de faire ses propres expériences. L'aménagement de l'espace et les jeux à disposition vont contribuer à favoriser ses découvertes. (Espace motricité, espace imitation, coin lecture…) Dans la vie courante, de nombreuses occasions s'offrent à lui pour entretenir sa curiosité. Chaque découverte, observation participent à son éveil. Il favorise sa confiance en soi et son autonomie. Le jeu libre ne signifie pas que l'enfant joue seul. L'adulte est là, disponible pour accompagner l'enfant dans ses découvertes, ses explorations, mais sans forcément intervenir. L'enfant est libre et acteur de son jeu.

Les jeux libres permettent à l'enfant d'explorer l'environnement qui l'entoure : il manipule, se déplace, lance, jette, détourne les objets comme il le souhaite.
Plus grand, il apprécie de plus en plus de pouvoir imiter l'adulte, tout en laissant vagabonder son imaginaire (dînette, voitures, déguisements, coin lecture,…), mais aussi de pouvoir assouvir son besoin de courir, sauter, pédaler (vélos, cerceaux, toboggan,…) C'est ainsi qu'il explore les possibilités de son corps

2) La motricité libre

Le concept de la motricité libre à été inventé par le Dr Emmi Pikler à l'origine de la pédagogie Loczy. La motricité libre, consiste à laisser acquérir chaque étape de son développement (se retourner, ramper, s'asseoir, marcher) par lui-même, à son rythme, sans que l'adulte ne fasse à sa place.

Dans un premier temps, le bébé est installé sur le dos, sur un tapis ferme pour pouvoir exercer ses possibilités de mouvements. Il joue au départ principalement avec ses mains, il les découvre, les éloigne, les rassemble… puis avec des hochets et des jeux qu'il peut facilement manipuler. Les jeux sont positionnés sur le côté. C'est en essayant de les attraper que l'enfant réussira par lui-même à se retourner.

Puis il va se mouvoir de mieux en mieux et réussir à s'asseoir. C'est en lui proposant des modules et des meubles à sa hauteur, que l'enfant pourra se relever et acquérir la station debout. A la micro-crèche, l'adulte ne mettra pas l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquis (position assise et aide à la marche). En revanche, il accompagne toutes ses étapes en contenant par la voix, le regard.

3) Les activités encadrées

L'enfant en grandissant apprécie des activités plus encadrées. L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant. L'objectif est le plaisir de la découverte, l'éveil des sens et non la production d'un objet fini satisfaisant le sens esthétique de l'adulte. Les activités encadrées n'ont pas des objectifs d'apprentissage. Il s'agit de favoriser la créativité de l'enfant, l'aider à découvrir ses potentialités. L'enfant découvre par lui-même grâce à des explorations multiples, par tâtonnements et expérimentations. L'adulte propose ainsi les jeux « de table » (puzzle, mémo,…), les jeux favorisant sa motricité fine (crayons, gommettes, peinture, pâte à modeler…) et les jeux de collaboration (jeux de règles).

4) L'éveil sensoriel

L'éveil sensoriel est un ensemble d'activités qui développe les sens des tout-petits (l'ouïe, la vue, l'odorat, le goût et le toucher). Par la découverte de ses sens, l'enfant va pouvoir prendre conscience de son corps, et du monde qui l'entoure (bruits, sensations…). A Bidibulle, nous proposons des activités sensorielles ou des jeux d'éveil sensoriel qui vont aider l'enfant à s'exprimer, s'apaiser, et mieux gérer ses émotions. Cela va développer également, la créativité de l'enfant. Il est avant tout essentiel que l'enfant prenne du plaisir lors des activités.

A Bidibulle, les professionnels (elles) proposent de nombreuses activités, avec une variété de matières et de matériaux ainsi que diverses activités d'éveil :

- Parcours sensoriel,
- Peinture, Pâte à modeler,
- Activités de manipulation,
- Cuisine,
- Atelier Snoezelen,
- Eveil musical (chansons, comptines, instruments de musique)
- Espace motricité…

Pour permettre la diversité des activités, nous faisons appel à des **intervenants extérieurs** (spectacle, éveil musical, psychomotricienne, médiation animale, séance de Yoga…) et organisons des **sorties** (Bibliothèque, ferme, zoo, dojo...)

5) L'Eveil artistique et culturel

Pour permettre aux enfants de s'ouvrir aux autres et au monde qui l'entoure, nous proposons régulièrement des activités en lien avec les arts et la culture comme l'éveil musical, la danse, les temps chez les bébés lecteurs…

Nous écoutons, régulièrement, de la musique classique, de la musique africaine ou d'Amérique du sud…

L'objectif est de sensibiliser les enfants aux arts et à la culture, d'éveiller leur curiosité, de développer leur créativité, leur imaginaire et leur fibre artistique.

C'est également un moyen de mieux connaître ses émotions et de les exprimer. En effet, les ateliers peinture, modelage, expression corporelle, musique… permettent de libérer ce que l'on ressent, d'apprendre à mieux se connaître, de s'affirmer et d'enrichir sa personnalité.

6) Sorties et contact avec la nature

A bidibulle, la nature a une place importante, et notre équipe met tout en œuvre pour la valoriser et la protéger. En effet, les espaces et les éléments naturels offrent un terrain de jeux et de découverte incroyable pour nos tous petits.

Pour les enfants tout est source d'exploration et d'expérimentation, transvaser l'eau, toucher et gratter la terre, écrire avec des bouts de bois, sentir la mousse, utiliser les écorces, observer les insectes, les animaux… les enfants éveillent leurs sens et prennent conscience de la nature.

Nous avons créé un petit potager avec les enfants. Ils prennent plaisir à sentir, la terre avec leur main, à la transvaser, à planter et à arroser les fleurs et les légumes.

Régulièrement, nous proposons des sorties à pied ou en minibus. Nous proposons des promenades dans la commune de la Flocellière, des sorties en forêt, au zoo, à la ferme pédagogique, dans des parcs.

Dès que le temps nous le permet, nous proposons, aux enfants des temps de jeux à l'extérieur de la micro-crèche. Nous avons la chance d'avoir un grand terrain où les enfants peuvent profiter et jouer.

III) Projet social et développement durable

A) La relation parents-professionnels (elles)

Pour les professionnels (elles), accueillir l'enfant c'est aussi accueillir ses parents. Afin que l'accueil se déroule au mieux, une relation de confiance sereine doit se construire et s'installer. Les professionnels (elles) ont conscience qu'il est difficile de confier son enfant à des personnes extérieures et que la séparation n'est pas facile. Les parents ont besoin d'être rassurés sur le fait que les professionnels (elles) s'occupent bien de leur enfant.

Les professionnels (elles) sont en quête de reconnaissance, de respect et de confiance de la part des parents. En effet, les professionnels (elles) apprécient que leurs compétences professionnelles soient reconnues des parents.

Parents et professionnels (elles) doivent travailler ensemble, ceci afin d'assurer une bonne continuité éducative. Pendant l'adaptation, les parents communiquent des informations importantes sur leur enfant et inversement les professionnels (elles) expliquent les points essentiels concernant la micro-crèche (rappel du règlement, fonctionnement, quotidien, rythme des journées...)

A Bidibulle, pour créer un lien de confiance et établir une bonne communication entre les parents et les professionnels (elles), nous utilisons le cahier de liaison. Il a pour but de faire le lien entre la maison et Bidibulle. Durant la première année de l'enfant, toutes les transmissions et observations sont notées à l'intérieur. Cet outil, permet d'échanger et de partager des moments importants de la vie de l'enfant. Lorsque le rythme de l'enfant devient plus régulier, les transmissions se font oralement lors des temps d'accueil et de départ des enfants.

L'enfant grandissant, les attentes des parents évoluent. C'est ainsi que les temps de transmissions du matin et du soir sont des échanges privilégiés. A tout moment, il est également possible de faire un point sur l'accueil de l'enfant. Les professionnels (elles) restent à l'écoute des demandes des parents. Cependant certaines ont leurs limites et il est difficile de faire du "cas par cas". Des conflits peuvent apparaître. L'équipe et la référente technique chercheront à proposer des pistes, des terrains d'entente pour que l'accueil de l'enfant n'en pâtisse pas. Les malentendus seront discutés pour que les tensions s'apaisent.

Des temps de rencontre conviviaux sont parfois organisés pour permettre aux parents d'être plus acteurs au sein de la structure : fête, gazette, spectacles…

B) Les Partenaires

La micro-crèche s'inscrit activement dans son environnement social.
Au niveau de la commune de Sèvremont, les élus communautaires du service enfance et jeunesse sont régulièrement informés de la vie de la structure. Les services techniques communaux interviennent, en cas de besoins, et veillent au bon fonctionnement des locaux.

La Communauté des communes du Pays de Pouzauges, nous permet de bénéficier de la salle de judo. Nous organisons donc régulièrement des temps de motricité dans cette salle qui est spacieuse et sécurisée.

Des temps à la médiathèque sont organisés, notamment des temps de « bébé lecteur ».

Pour contribuer à l'inclusion des familles et mieux connaître leurs besoins, la micro-crèche travaille en étroite collaboration avec différents partenaires institutionnels :
- la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil Départemental de Vendée.

Elle assure l'avis d'ouverture et l'accompagnement du lieu d'accueil. Un contrôle régulier de la structure est effectué par le référent mode d'accueil de la PMI.
- la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

Elles garantissent un accompagnement technique et financier.

C) Le soutien à la parentalité

L'équipe de Bidibulle est présente au quotidien pour accompagner les parents dans leur rôle. Ils sont les premiers éducateurs de leur enfant !
Par notre écoute bienveillante, nos conseils, nous nous efforçons d'informer, de rassurer, d'orienter, si besoin, les familles.

D) L'équité sociale :

Selon l'article L, 214-2 et L, 214-7 du code l'action sociale et des familles :

« Les différents modes d'accueil du jeune enfant mentionnés à l'article L. 214-1 contribuent à offrir des solutions d'accueil pour les enfants non scolarisés âgés de moins de trois ans, notamment ceux qui sont à la charge de demandeurs d'emploi et de personnes mentionnées au dernier alinéa de l'article L. 262-9 ainsi que de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, comprenant le cas échéant des périodes de formation initiale ou continue y compris s'agissant des bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant mentionnée au 3° de l'article L. 531-1 du code de la sécurité sociale, pour leur permettre d'accéder à un emploi, de créer une activité ou de participer aux formations et actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées. »

Toute personne, qu'elle soit en couple, ou monoparental, en parcours d'insertion sociale et professionnelle peut faire une demande de préinscription au près de la référente-technique de la micro-crèche Bidibulle. Une famille en recherche d'emploi ou étant en formation peut prétendre à une place au même titre qu'une famille qui occupe un emploi.
La micro-crèche accueille et accompagne tous les enfants avec leurs différences, leurs particularités, leur handicap éventuel. Nous pouvons être en lien avec les différents acteurs autour de la prise en charge du handicap (CAMSP, SESSAD, CMP, PCO…).
Ainsi, cela permet aux parents de trouver du travail et de créer un lien social.

E) Une démarche en faveur du développement durable

De plus en plus, nous utilisons des matériaux de recyclage pour les activités éducatives (bricolage, décorations…).

Nous proposons, également, des activités « sans jeux et jouets » aux enfants où nous présentons, à la place, des éléments de récupération, des matériaux et objets en carton, plastique, inox, tissu permettent de multiples découvertes sensorielles, de créer de nouveaux jeux et de faire de nouvelles expériences.

Le recyclage, c'est aussi donner une seconde vie au linge usagé: des serviettes de toilette sont devenues des petites lingettes ou torchons pour remplacer le papier à usage unique, ou encore des gants de toilette à la taille des mains des enfants…

A Bidibulle, nous essayons de dématérialiser les procédures, le plus possible. Nous essayons d'utiliser le moins possible de papier. Des efforts ont été engagés auprès de l'équipe pour réduire les impressions, privilégier le recto-verso, utiliser les anciens documents pour le brouillon…
Le dossier papier tend à se réduire au strict minimum et nous utilisons davantage les mails pour communiquer avec les familles.

Un de nos projets 2024 est de remplacer au fur et à mesure la vaisselle et les biberons en matières plastiques (polycarbonate, mélamine) par des matériaux sans perturbateurs endocriniens, composée de verre, verre trempé, inox, porcelaine…
L'ancienne vaisselle sera utilisée pour les activités peinture où installer dans le coin dinette pour que les enfants l'utilisent en tant que jouets.

Date :

Le Président du Conseil Départemental

Le Président de l'association Calypso
Laurent Dugast

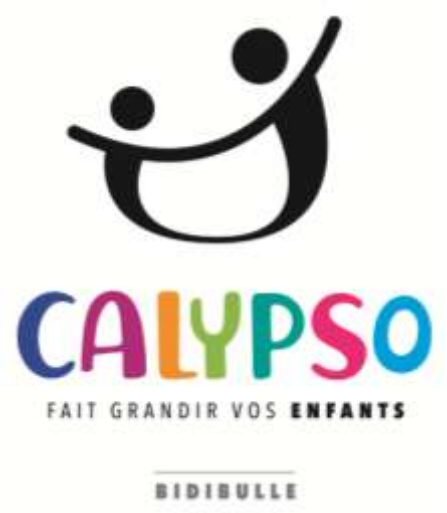

6 rue de la Libération
La Flocellière
85700 SEVREMONT
TEL : 02-51-57 06 65
Poste 5
bidibulle@calypsopouzauges.fr
site : calypsopouzauges.fr